

Diplôme d'Université Musicien intervenant (DUMI)

Durée
2 ans

Composante
Sciences Humaines et Arts

Présentation

Le DUMI fait partie d'un dispositif national de l'Etat pour le développement de l'éducation artistique et culturelle (cf extrait du BO du 8 mai 2008, rapport interministériel Menesr/Mcc de juillet 2017), il est de ce fait l'équivalent d'un diplôme national, avec une maquette commune aux 9 CFMI présents dans 9 Universités. Le DUMI permet l'accès à la Fonction Publique territoriale, pour l'exercice du métier de Musicien Intervenant. Ce métier ne peut être préparé que dans un CFMI d'une Université qui organise la formation professionnelle au DUMI. Le musicien intervenant sait avant tout mettre ses compétences au service des enfants et des professeurs des écoles, lieu privilégié de l'éveil et de l'accès à la culture pour tous. Musicien et acteur du développement culturel territorial, il sait aussi initier des projets artistiques, encadrer les pratiques amateurs, développer des partenariats avec diverses structures.

Son action se conçoit dans le cadre d'un projet territorial d'éducation artistique où enseignement spécialisé, éducation, pratiques amateurs, diffusion, création se développent en cohérence au profit du plus grand nombre de citoyens et de la diversité esthétique.

Cette formation comprend 1320 heures de cours.

Objectifs

Si l'objectif est l'obtention du DUMI, les finalités sont autres : accomplissement d'un chemin personnel pour chaque étudiant, mise en cohérence entre l'artistique et l'acte

éducatif, recherche de sens, place de l'art dans l'école et la société, etc. Et surtout, un travail d'équipe permettant un aspect « d'auto-formation » pour les étudiants, favorisant la capacité à s'approprier, à s'interroger, à questionner, à trouver par soi-même, et forger ainsi le dumiste qui est en soi.

Les spécificités de cette formation supérieure artistique professionnelle font du CFMI un lieu de « recherche-action » dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la pédagogie et des pratiques musicales, un lieu de ressources documentaires, de réflexion et de concertation, dans un esprit de recherche et d'innovation pour tous les partenaires impliqués par l'éducation artistique. La formation associe de façon dynamique l'expérimentation pratique du métier, l'acquisition de connaissances et le développement du sens créatif et de la curiosité individuelle. Elle s'étend sur deux ans avec un volume horaire de 1 500 heures soit 27 heures par semaine. La formation est structurée en 8 modules, chacun répondant à la construction d'une compétence ou à l'acquisition de connaissances, tant artistiques, pédagogiques que culturelles. Ces modules sont organisés autour de 3 axes. LA FORMATION DU MUSICIEN: Elle a pour objectifs d'approfondir, de diversifier les pratiques vocales et instrumentales (l'accent est mis sur les musiques traditionnelles et les musiques improvisées), de préparer à la direction de pratiques collectives, de développer les capacités d'invention, d'ouverture et d'engagement artistique. LA FORMATION DE L'INTERVENANT

Elle a pour objectifs la construction de compétences permettant la mise en oeuvre de projets musicaux en partenariat, favorisant l'ouverture esthétique, la pratique artistique à l'école comme lieu de culture, la conduite d'activités sur un territoire en prenant en compte et

en valorisant l'existant. LA FORMATION DE L'AGENT CULTUREL TERRITORIAL

Elle a pour objectifs de donner une culture musicale diversifiée (l'accent est mis sur les traditions orales, un séjour d'études est effectué dans les DOM-TOM ou à l'étranger), une culture pédagogique vivante et inventive, une culture du partenariat, de développer une réflexion sur le métier et les enjeux de l'Education Artistique et Culturelle, les problématiques des droits culturels du citoyen.

Les + de la formation

Une formation de haut niveau unique en Europe, et une formation très diversifiée qui permet aux titulaires de ce diplôme une reconnaissance importante au niveau des conservatoires, des collectivités territoriales, des festivals, des associations culturelles et des musiciens professionnels. L'insertion professionnelle est d'ailleurs proche de 100 %. Les chargés d'enseignement vacataires du CFMI de l'Université de Poitiers sont tous des références artistiques nationales et internationales pour certains. Le projet pédagogique qui favorise l'émancipation à l'égard des modèles qui permet une pertinence et une singularité dans l'expression du projet professionnel.

Organisation

Contrôle des connaissances

Le DUMI est délivré aux étudiants-es ayant obtenu la moyenne de 10/20 dans chacun des 3 groupes de modules: pratiques artistiques, enjeux professionnels, pratiques professionnelles. Ces 3 groupes ne sont pas compensés entre eux. Pour chaque groupe de modules, il y a un contrôle continu comptant pour 50% et une évaluation terminale devant un jury comptant pour 50%. Le contrôle continu est effectué sur la durée des 2 années de formation (nécessité de valider la 1ère année en contrôle continu pour le passage en 2ème année) et les épreuves terminales devant un jury extérieur (les responsables du CFMI ne peuvent pas être membre du jury) sont au nombre de 4 :

épreuves vocales et épreuves de création pour le groupe de modules de pratiques artistiques; soutenance d'un mémoire pour le groupe de modules d'enjeux professionnels; épreuves pédagogiques en école avec 2 classes pour le groupe de modules de pratiques professionnelles

Admission

Conditions d'admission

L'entrée au CFMI : L'accès à la formation est conditionné par des tests d'entrée destinés à vérifier les compétences musicales et générales des candidats, et à évaluer leur esprit d'initiative, leurs capacités relationnelles et leurs motivations. Pour pouvoir se présenter à ces tests, les candidats doivent être titulaires du baccalauréat et justifier de deux années d'études après le baccalauréat ou d'expérience professionnelle. Pour ceux ne possédant pas le baccalauréat (ou le Diplôme d'Aptitude aux Etudes Universitaires), une Validation d'Acquis Professionnels peut être envisagée.

Le niveau musical nécessaire correspond à celui de la fin d'études dans les Conservatoires ; la formation est également ouverte à des musiciens autodidactes ou ayant un parcours artistique particulier justifiant d'un niveau équivalent (musiques de tradition orale, musiques improvisées, musiques actuelles).

La limite d'âge minimum pour se présenter aux tests d'entrée est de 20 ans et il n'y a pas de limite d'âge maximum

Modalités d'inscription

L'inscription se fait pour les candidats retenus à l'issue des tests d'entrée

Pré-requis recommandés

Un bon niveau de pratique musicale, une diversité de cette pratique (voix, instrument, diversité esthétique également) avec un niveau équivalent au 3ème cycle des conservatoires. Des études préalables en musicologie sont également un

plus avec l'obtention d'une licence de musicologie, mais pas une obligation. Une confrontation avec le milieu artistique de la scène est par contre nécessaire

Et après

Poursuite d'études

S'agissant d'un diplôme professionnel permettant directement l'exercice du métier auquel la formation prépare, nous ne sommes pas dans une logique de poursuite d'études. Par contre, une logique de formation professionnelle complémentaire est proposée aux étudiants: l'obtention du Diplôme d'Etat de professeur de conservatoire, préparé en 1 an dans le cadre d'une convention avec les Pôles d'enseignement supérieurs de Poitiers et de Bordeaux, et l'obtention d'un Master à l'Espe dans le cadre de modules complémentaires

Insertion professionnelle

L'évaluation de l'insertion professionnelle est effectuée tous les 4 ans dans le cadre d'un questionnaire permettant de donner une carte de l'emploi en région Nouvelle Aquitaine. Par ailleurs, les liens qui se poursuivent entre le CFMI et ses anciens étudiants permettent d'avoir une connaissance assez précise des emplois occupés. L'ensemble des informations recueillies donne une insertion professionnelle de quasiment 100 %.

Programme

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

Diplôme d'Université Musicien intervenant (DUMI) 1

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Diplôme d'Université Musicien intervenant (DUMI) 1 et 2	UE		1320h		
Pratiques musicales et création artistique	UE				
Pratique vocale	MODULE				
Technique vocale	MATIERE		42h		
Pratique de chœur	MATIERE		15h		
Pratique instrumentale	MODULE				
Musique Brute	MATIERE		16h		
Musique instrumentale d'ensemble	MATIERE		24h		
Création / Arrangement / Composition	MODULE				
Arrangement	MATIERE		18h		
Technique enregistrement MAO	MATIERE		15h		
Musiques traditionnelles et improvisées / Expression corporelle	MODULE				
Chants et danses traditionnelles du Poitou	MATIERE		18h		
Séjour d'étude musique et danse traditionnelle	STAGE				
Pratique pédagogique	UE				
Stages pratiques	MODULE				
Stage à l'école élémentaire	STAGE				
Didactique et pédagogie	MATIERE		36h		
Direction d'ensembles	MODULE				
Classe d'application dominante vocale	MATIERE		18h		
Direction d'ensembles	MATIERE		9h		
Lutherie pédagogique / corps sonores	MODULE				
Fabrications d'instruments	MATIERE		15h		
Stage atelier lutherie	STAGE				
Exploration sonore	MATIERE		9h		
Professionnalisation	BLOC				
Enjeux professionnels	MODULE				
Stages d'observation	STAGE				
Gestion de groupe	MATIERE		12h		
Connaissance du système éducatif	MATIERE		12h		
Analyse d'expérience stage élémentaire	MATIERE				
Spectacle jeune public	MODULE				
Mise en musique d'albums jeunesse	MATIERE		15h		

Intervention en musique petite enfance	UE				
Psychologie du développement	MATIERE		12h		

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Pratiques musicales et création artistique	UE				24 crédits
Pratique vocale	MODULE				
Technique vocale	MATIERE		42h		0 crédits
Pratique de chœur	MATIERE		15h		
Pratique instrumentale	MODULE				
Musique Brute	MATIERE		16h		
Musique instrumentale d'ensemble	MATIERE		24h		
Création / Arrangement / Composition	MODULE				
Arrangement musiques traditionnelles	MATIERE		24h		
Musiques traditionnelles et improvisées / Expression corporelle	MODULE				
Improvisation vocale	MATIERE		15h		
Pratique pédagogique	UE				17 crédits
Stages pratiques	MODULE				
Stage à l'école maternelle	STAGE				
Didactique et pédagogie (stage maternelle)	MATIERE		36h		
Direction d'ensembles	MODULE				
Classe d'application dominante vocale	MATIERE		21h		
Direction d'ensembles	MATIERE		9h		
Professionnalisation	UE				19 crédits
Enjeux professionnels	MODULE				
Stages d'observation	STAGE				
Le PEAC en milieu rural	STAGE				
Analyse d'expérience stage maternelle	MATIERE				
Musique en secteur médico-éducatif	MATIERE		12h		
Intervention en musique petite enfance	MODULE				
Eveil musical et corporel du tout petit	MATIERE		15h		
Stage en structure petite enfance	STAGE				

Diplôme d'Université Musicien intervenant (DUMI) 2

Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Pratiques musicales et création artistique	BLOC				
Pratique vocale	MODULE				
Technique vocale	MATIERE		48h		
Pratique vocale collective	MATIERE		30h		
Pratique instrumentale	MODULE				

Pratique instrumentale collective	MATIERE	15h
Création / Arrangement / Composition	MODULE	
Composition et direction musicale	MATIERE	15h
Arrangements chants traditionnels	MATIERE	9h
Musique actuelle	MATIERE	6h
Musiques traditionnelles / Musiques improvisées / Expression corporelle	MODULE	
Chant traditionnel et société	MATIERE	18h
Improvisation vocale	MATIERE	15h
Improvisation instrumentale	MATIERE	15h
Pratique pédagogique	UE	
Stages pratiques	MODULE	
Stage élémentaire à l'école	STAGE	
Stage de réalisation artistique	STAGE	
Direction d'ensembles	MODULE	
Direction de chœur	MATIERE	21h
Pratique instrumentale à l'école	MATIERE	9h
Lutherie expérimentale	MODULE	
Conception d'instruments	MATIERE	15h
Stage atelier lutherie	STAGE	
Professionalisation	UE	
Enjeux professionnels	MODULE	
Stages shors temps scolaires	STAGE	
Méthodologie du dossier professionnel	MATIERE	18h
Musique en structure musicale maternelle	MATIERE	6h
Musique en secteur médico-éducatif	MATIERE	18h
Concevoir un projet en lien avec les structures culturelles	MODULE	
Connaissances des structures et institutions	MATIERE	12h
Méthodologie du projet	MATIERE	9h
Options complémentaires	CHOICE	
Technique d'enregistrement	MATIERE	
Action de sensibilisation au spectacle vivant	MATIERE	

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Pratiques musicales et création artistique	UE				20 crédits
Pratique vocale	MODULE				
Technique vocale	MATIERE		48h		
Pratique vocale collective	MATIERE		30h		
Pratique instrumentale	MODULE				
Pratique instrumentale collective	MATIERE		15h		
Création / Arrangement / Composition	MODULE				
Composition et direction musicale	MATIERE		15h		
Arrangements chants traditionnels	MATIERE		9h		
Musique actuelle	MATIERE		6h		

Musiques traditionnelles / Musiques improvisées / Expression corporelle	MODULE		
Chant traditionnel et société	MATIERE	18h	
Improvisation instrumentale	MATIERE	15h	
Spectacle jeune public	MATIERE	30h	
Spectacle jeune public	MODULE		
Création spectacle jeune public	MATIERE	15h	
Pratique pédagogique	UE		16 crédits
Stages pratiques	MODULE		
Stage élémentaire à l'école	STAGE		
Direction d'ensembles	MODULE		
Direction de chœur	MATIERE	21h	
Professionnalisation	UE		24 crédits
Enjeux professionnels	MODULE		
Stages shors temps scolaires	STAGE		
Accompagnement dossier professionnel	MATIERE		
Concevoir un projet en lien avec les structures culturelles	MODULE		
Connaissances des structures et institutions	MATIERE	12h	
Méthodologie du projet	MATIERE	9h	

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif